INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

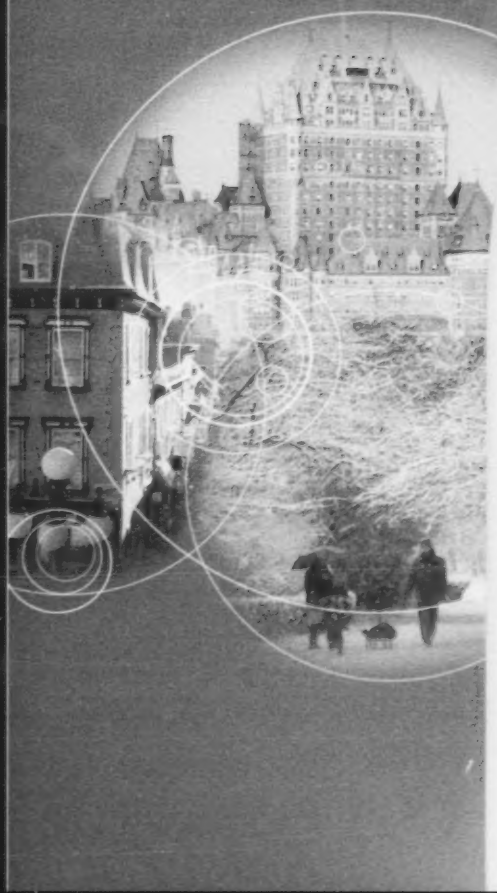

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Capitale-Nationale

Québec

Équipe de rédaction :
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaétane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Anika / Nick Burka / Tony Tremblay, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements et permis de bâtir 22
Investissements 22
Permis de bâtir 25

Santé 27

Éducation 29
Taux de diplomation aux études collégiales 29
Nombre de diplômés au baccalauréat 31

Culture et communications 34

Concepts et définitions 36

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région de la Capitale-Nationale couvre une superficie en terre ferme de 18 644 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf, et regroupe 69 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de la Capitale-Nationale est de 39,6 hab./km², ce qui la positionne au cinquième rang des régions administratives, derrière Lanaudière et devant le Centre-du-Québec.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Capitale-Nationale se trouvent, en totalité ou en partie, 262 aires protégées. Elles couvrent 2 478 km², soit 11,8 % de la superficie totale de la région. En termes de superficie, la majorité des aires protégées de la Capitale-Nationale sont des parcs nationaux du Québec. Il s'agit du parc national de la Jacques-Cartier, du parc national des Grands-Jardins, du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie et d'une partie du parc national du Fjord-du-Saguenay. Ils contribuent ensemble à la protection de 1 222 km². La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (près de 357 km² sur les 1 246 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu.

Carte 1.1

Aires protégées, Capitale-Nationale, 2015

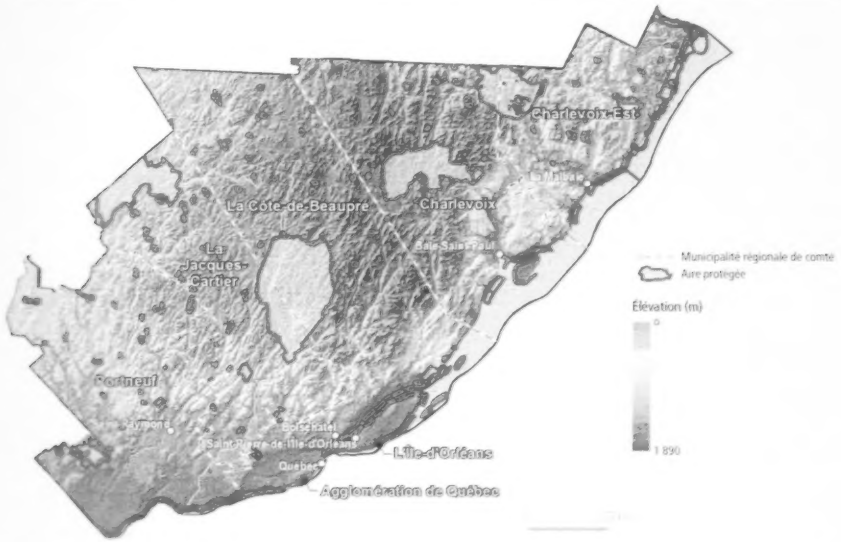

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Capitale-Nationale comptait 737 500 habitants au 1er juillet 2015, soit 8,9 % de la population du Québec. Elle se situe au 3e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, assez loin derrière Montréal (24,2 %) et la Montérégie (18,4 %) et devant les Laurentides (7,2 %). La Capitale-Nationale a vu son poids démographique augmenter très légèrement au cours des dernières années; il était de 8,8 % en 2001.

La population de la région est fortement concentrée dans la MRC de Québec, qui est principalement constituée de la municipalité du même nom. En 2015, 580 600 personnes y résident, soit 79 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, de Portneuf (7 %), de La Jacques-Cartier (6 %) et de La Côte-de-Beaupré (4 %). Charlevoix-Est et Charlevoix viennent ensuite avec 2 % de la population chacune. L'Île-d'Orléans est la MRC la moins populeuse, ses 6 500 habitants représentant 1 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
Charlevoix-Est	16 929	16 443	16 337	15 987	– 5,8	– 1,3	– 5,4	2,6	2,2
Charlevoix	13 419	13 225	13 400	13 315	– 2,9	2,6	– 1,6	2,1	1,8
L'Île-d'Orléans	6 904	6 869	6 743	6 544	– 1,0	– 3,7	– 7,5	1,1	0,9
La Côte-de-Beaupré	21 413	23 263	26 408	27 246	16,6	25,3	7,8	3,3	3,7
La Jacques-Cartier	27 016	30 254	37 494	41 494	22,6	42,7	25,3	4,1	5,6
Québec	520 072	532 102	560 659	580 639	4,6	10,5	8,8	79,8	78,7
Portneuf	45 830	46 792	49 820	52 230	4,2	12,5	11,8	7,0	7,1
Capitale-Nationale	**651 583**	**668 948**	**710 861**	**737 455**	**5,3**	**12,2**	**9,2**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, la population de la Capitale-Nationale a crû en moyenne à un taux annuel de 9,2 pour mille entre 2011 et 2015, un rythme un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec (7,9 pour mille). La croissance démographique de la Capitale-Nationale, comme celle de la plupart des régions, a ralenti au cours de la période la plus récente. Elle avait plutôt accéléré de façon notable au début des années 2000 : le taux est passé de 5,3 pour mille durant la période 2001-2006 à 12,2 pour mille en 2006-2011. L'accélération ayant été plus marquée dans la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec, le rythme de la croissance y a dépassé celui de la population québécoise.

Ce sont les MRC situées en périphérie nord-ouest de Québec qui affichent, en termes relatifs, la croissance démographique la plus importante au cours de la plus récente période. Les données provisoires indiquent que La Jacques-Cartier enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de 25,3 pour mille. Ce taux est parmi les plus élevés à l'échelle des MRC, derrière celui de Mirabel (34,7 pour mille), dans la région des Laurentides. Portneuf fait également bonne figure parmi l'ensemble des MRC, avec un taux de 11,8 pour mille. En comparaison, Québec (8,8 pour mille) et La Côte-de-Beaupré (7,8 pour mille) connaissent une croissance annuelle moyenne plus modérée, mais celle-ci est comparable à celle de l'ensemble du Québec. Les trois autres MRC de la Capitale-Nationale ont plutôt vu leur population diminuer entre 2011 et 2015. Charlevoix (– 1,6 pour mille) renoue avec les pertes, après s'être légèrement accru entre 2006 et 2011, alors que Charlevoix-Est (– 5,4 pour mille) et L'Île-d'Orléans (– 7,5 pour mille) continuent de décroître.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population de la Capitale-Nationale est plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 19,4 % de la population régionale en 2015, comparativement à 17,6 % à l'échelle québécoise. Les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire proportionnellement moins nombreux dans la Capitale-Nationale (18,6 %) que dans l'ensemble du Québec (20,7 %). Si les données finales le confirment, les personnes âgées seraient maintenant un peu plus nombreuses que les jeunes dans la région. La part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à elle comparable dans la Capitale-Nationale et dans l'ensemble du Québec, de l'ordre de 62 %. L'âge moyen y est de 42,9 ans, comparativement à 41,7 ans à l'échelle du Québec.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Charlevoix-Est	15 987	2 807	9 299	3 881	100,0	17,6	58,2	24,3	50,7	46,6
Charlevoix	13 315	2 209	7 616	3 490	100,0	16,6	57,2	26,2	52,0	47,7
L'Île-d'Orléans	6 544	1 136	3 753	1 655	100,0	17,4	57,4	25,3	51,2	46,9
La Côte-de-Beaupré	27 246	5 726	16 349	5 171	100,0	21,0	60,0	19,0	44,5	42,8
La Jacques-Cartier	41 494	11 140	26 670	3 684	100,0	26,8	64,3	8,9	35,8	35,6
Québec	580 639	104 086	361 812	114 741	100,0	17,9	62,3	19,8	43,0	43,1
Portneuf	52 230	10 197	31 465	10 568	100,0	19,5	60,2	20,2	46,0	43,8
Capitale-Nationale	**737 455**	**137 301**	**456 964**	**143 190**	**100,0**	**18,6**	**62,0**	**19,4**	**43,0**	**42,9**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont un âge moyen supérieur à celui de l'ensemble du Québec, à l'exception de La Jacques-Cartier où la population est beaucoup plus jeune. Sa moyenne d'âge est de 35,6 ans en 2015, un des moins élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle se distingue à la fois par une plus forte proportion de jeunes (26,8 %) et de 20-64 ans (64,3 %), ainsi que par une très faible part de personnes âgées (8,9 %). La MRC de Québec affiche quant à elle une proportion assez faible de jeunes (17,9 %), tandis que les 65 ans et plus (19,8 %) sont proportionnellement un peu plus nombreux que dans l'ensemble du Québec, d'où un âge moyen supérieur à celui du Québec (43,1 ans contre 41,7 ans). Charlevoix-Est, Charlevoix et L'Île-d'Orléans font quant à elles partie des MRC les plus âgées du Québec. Environ le quart de leur population est âgée de 65 ans et plus, une proportion largement supérieure à celle des moins de 20 ans. Dans ces MRC, la moyenne d'âge dépasse 46 ans. En position intermédiaire dans la région, La Côte-de-Beaupré et Portneuf présentent un âge moyen de 42,8 ans et 43,8 ans respectivement.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de la Capitale-Nationale, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 372 900 femmes contre 364 600 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison

de la surmortalité masculine. Dans la Capitale-Nationale comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, les MRC de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier se distinguent puisque les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Elles affichent en outre une proportion d'hommes chez les 65 ans et plus parmi les plus élevées à l'échelle des MRC. Soulignons par ailleurs qu'à l'instar de plusieurs grands centres urbains, la MRC de Québec affiche une proportion de femmes chez les personnes âgées parmi les plus élevées.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Charlevoix-Est	1 416	1 391	4 722	4 577	1 835	2 046	7 973	8 014
Charlevoix	1 120	1 089	3 880	3 736	1 666	1 824	6 666	6 649
L'Île-d'Orléans	585	551	1 882	1 871	902	753	3 369	3 175
La Côte-de-Beaupré	3 002	2 724	8 382	7 967	2 479	2 692	13 863	13 383
La Jacques-Cartier	5 733	5 407	13 953	12 717	1 961	1 723	21 647	19 847
Québec	52 977	51 109	182 902	178 910	48 467	66 274	284 346	296 293
Portneuf	5 215	4 982	16 490	14 975	5 006	5 562	26 711	25 519
Capitale-Nationale	**70 048**	**67 253**	**232 211**	**224 753**	**62 316**	**80 874**	**364 575**	**372 880**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (4,8 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,1 point), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans la MRC de L'Île-d'Orléans que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (18,1 %). À l'inverse, La Jacques-Cartier affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,2 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans la MRC de L'Île-d'Orléans (+ 1,9 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : Portneuf (– 2,0 points), La Côte-de-Beaupré (– 1,5 point), Charlevoix-Est (– 1,4 point), Charlevoix (– 1,3 point), Québec (– 1,0 point), La Jacques-Cartier (– 0,8 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
Charlevoix-Est	6,1	5,0	4,6	4,2	4,6	– 1,4
Charlevoix	4,2	3,9	3,4	2,9	2,9	– 1,3
L'Île-d'Orléans	16,2	16,1	15,4	17,1	18,1	1,9
La Côte-de-Beaupré	4,4	3,7	3,5	2,8	2,9	– 1,5
La Jacques-Cartier	3,0	2,7	2,2	2,3	2,2	– 0,8
Québec	6,0	5,6	5,3	5,1	5,0	– 1,0
Portneuf	6,4	5,4	4,6	4,7	4,4	– 2,0
Capitale-Nationale	**5,9**	**5,5**	**5,1**	**4,9**	**4,8**	**– 1,1**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 4,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (15,6 %) que pour les couples (3,3 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,1 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,7 point pour les couples. C'est Charlevoix-Est qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (19,2 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Charlevoix (8,1 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 9 420 familles à faible revenu, dont 3 780 sont monoparentales et 5 640 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,9**	**5,5**	**5,1**	**4,9**	**4,8**	**– 1,1**
Famille comptant un couple	**3,9**	**3,6**	**3,3**	**3,3**	**3,3**	**– 0,7**
Sans enfants	4,4	4,0	3,6	3,7	3,6	– 0,8
Avec 1 enfant	3,4	3,1	3,0	3,0	2,9	– 0,6
Avec 2 enfants	2,6	2,4	2,3	2,2	2,1	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	5,0	4,7	4,4	4,4	4,5	– 0,5
Famille monoparentale	**18,7**	**18,2**	**17,2**	**15,8**	**15,6**	**– 3,1**
Avec 1 enfant	16,8	16,2	15,5	14,6	14,2	– 2,6
Avec 2 enfants	19,6	19,1	18,4	15,8	15,8	– 3,8
Avec 3 enfants et plus	35,9	35,2	31,3	28,1	28,3	– 7,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 2,3 % dans la région de la Capitale-Nationale. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche l'augmentation la plus élevée (+ 2,3 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : La Jacques-Cartier (+ 3,7 %), Portneuf (+ 2,5 %), La Côte-de-Beaupré (+ 2,3 %), Québec (+ 2,2 %), Charlevoix-Est (+ 1,9 %), L'Île-d'Orléans (+ 1,7 %), Charlevoix (+ 1,0 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 73 030 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : La Côte-de-Beaupré (74 270 $), La Jacques-Cartier (83 060 $), Québec (73 600 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Charlevoix-Est	61 757	62 960	1,9
Charlevoix	62 512	63 110	1,0
L'Île-d'Orléans	64 799	65 900	1,7
La Côte-de-Beaupré	72 627	74 270	2,3
La Jacques-Cartier	80 112	83 060	3,7
Québec	72 033	73 600	2,2
Portneuf	63 923	65 530	2,5
Capitale-Nationale	**71 368**	**73 030**	**2,3**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,3 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de La Côte-de-Beaupré (+ 4,3 %), de Portneuf (+ 3,9 %), de La Jacques-Cartier (+ 3,0 %), de Québec (+ 2,3 %) et de L'Île-d'Orléans (+ 0,3 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans la MRC de Charlevoix-Est (– 0,5 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans la MRC de Charlevoix. Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 46 040 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe le revenu médian le plus élevé (46 040 $). Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Charlevoix (44 360 $), L'Île-d'Orléans (47 970 $), La Côte-de-Beaupré (49 000 $), La Jacques-Cartier (51 180 $), Québec (46 100 $), Portneuf (43 590 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Charlevoix-Est	40 610	40 410	– 0,5
Charlevoix	44 378	44 360	0,0
L'Île-d'Orléans	47 814	47 970	0,3
La Côte-de-Beaupré	46 977	49 000	4,3
La Jacques-Cartier	49 708	51 180	3,0
Québec	45 083	46 100	2,3
Portneuf	41 960	43 590	3,9
Capitale-Nationale	**45 003**	**46 040**	**2,3**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Avec 57 000 emplois de plus qu'en 2005, l'emploi dans la région de la Capitale-Nationale atteint un sommet (400 000) en 2015. Le taux d'emploi qui s'établissait à 62,6 % en 2005 se fixe à 65,0 % en 2015. Ce dernier demeure supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %) à la fin de la période.

Tant l'emploi à temps plein (+ 38 800) que l'emploi à temps partiel (+ 17 700) progressent entre 2005 et 2015. La part d'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région s'élève à 20,3 % en 2015.

La croissance de l'emploi au cours des dix dernières années profite tant aux hommes (+ 23 600) qu'aux femmes (+ 33 000) et touche uniquement chez les personnes de 30 ans et plus (+ 52 700) et le secteur des services (+ 56 600).

Environ 421 000 personnes composent la population active de la région en 2015; il s'agit d'une croissance de 55 000 comparativement à 2005. Quant au taux d'activité, il s'établit à 68,2 % en 2015, soit un niveau plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). Le taux de chômage s'établit à 4,7 % et demeure inférieur au taux provincial (7,6 %) en 2015.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Capitale-Nationale				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015- 2005	2005	2015
			k			
Population active	365,4	411,4	420,6	55,2†	4 038,0	4 434,2
Emploi	344,3	388,7	400,9	56,6†	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	280,5	310,3	319,3	38,8†	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	63,8	78,4	81,5	17,7†	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	96,6	102,1	100,5	3,9	948,3	973,5
30 ans et plus	247,7	286,6	300,4	52,7†	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	176,9	196,6	200,5	23,6†	1 972,6	2 136,8
Femmes	167,4	192,1	200,4	33,0†	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	58,7	52,1	58,7	0,0	925,8	837,0
Secteur des services	285,6	336,6	342,2	56,6†	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	21,1	22,7	19,7	– 1,4	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	66,5	67,1	68,2	1,7	65,6	64,8††
Taux de chômage	5,8	5,5	4,7	– 1,1	8,2††	7,6††
Taux d'emploi	62,6	63,4	65,0	2,4	60,2††	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	18,5	20,2	20,3	1,8	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Capitale-Nationale en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 305 249 dans la Capitale-Nationale en 2014, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des sept MRC que compte la région de la Capitale-Nationale, deux subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2013, soit Charlevoix-Est (– 1,6 %) et Charlevoix (– 0,5 %). Dans ces MRC, la diminution du nombre de travailleurs se manifeste plus vivement chez les hommes, bien que les femmes ne soient pas épargnées dans Charlevoix-Est. Les autres MRC de la région connaissent des hausses variant entre 0,2 %, dans Québec, et 3,2 %, dans La Jacques-Cartier. La croissance de ce dernier territoire supralocal est la quatrième plus forte de toutes les MRC du Québec et elle se poursuit de façon ininterrompue depuis 2002. La MRC de L'Île-d'Orléans connaît également une forte croissance (+ 3,0 %), qui profite exclusivement aux hommes (+ 6,5 %), le nombre de travailleuses étant en baisse (– 1,7 %).

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Charlevoix-Est où il fait du surplace à 69,2 %, soit un taux de travailleurs inférieur à celui du Québec (75,9 %). Avec Charlevoix (73,3 %), il s'agit des deux MRC qui affichent les taux de travailleurs les plus bas de la région. À l'autre bout du spectre, La Jacques-Cartier se distingue en affichant un taux de 84,4 %, le deuxième plus élevé de toutes les MRC du Québec après Caniapiscau. Elle est suivie par L'Île-d'Orléans (80,6 %) et Québec (78,7 %) qui enregistrent également des taux de travailleurs supérieurs à celui de la région (78,6 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC de la Capitale-Nationale en 2014. L'Île-d'Orléans ressort par un écart de 9,2 points de pourcentage qui sépare le taux de travailleurs masculins de celui des femmes. À l'inverse, c'est dans La Jacques-Cartier que l'on observe l'écart le plus faible (0,9 point). Depuis 2009, l'écart

entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, tend à s'estomper dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception de L'Île-d'Orléans où il s'est creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans la Capitale-Nationale, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,5 % pour s'établir à 41 936 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Charlevoix et dans Portneuf (+ 2,8 %), tandis que la plus faible est relevée dans La Jacques-Cartier (+ 2,1 %).

En 2014, c'est La Jacques-Cartier qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 48 163 $. Elle est suivie par la MRC de Québec (42 544 $). À l'opposé, Charlevoix-Est (32 487 $) et Charlevoix (32 800 $) présentent les revenus d'emploi médians les plus bas.

Dans presque tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'Île-d'Orléans est la seule MRC où le revenu d'emploi des femmes dépasse celui des hommes en 2014. Dans les autres MRC, l'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes varie considérablement, et c'est dans la MRC de Charlevoix-Est que la différence entre les sexes est la plus marquée; dans cette MRC, les femmes gagnent 32,5 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans les territoires supralocaux de La Jacques-Cartier (30,7 %), de Portneuf (26,8 %) et de Charlevoix (26,5 %). Toutefois, entre 2009 et 2014, la différence de revenu entre les hommes et les femmes tend à s'estomper dans toutes les MRC de la région.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014/2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Charlevoix-Est	6 014	5 916	– 1,6	69,2	69,2	0,0	31 686	32 487	2,5
Hommes	3 137	3 055	– 2,6	71,4	71,1	– 0,3	38 159	38 516	0,9
Femmes	2 877	2 861	– 0,6	66,8	67,4	0,6	25 171	26 012	3,3
Charlevoix	5 037	5 013	– 0,5	73,2	73,3	0,1	31 921	32 800	2,8
Hommes	2 623	2 565	– 2,2	74,8	74,3	– 0,5	36 803	38 164	3,7
Femmes	2 414	2 448	1,4	71,6	72,2	0,6	26 801	28 058	4,7
L'Île-d'Orléans	3 181	3 277	3,0	79,4	80,6	1,2	34 716	35 528	2,3
Hommes	1 827	1 946	6,5	82,9	84,6	1,7	33 615	33 509	– 0,3
Femmes	1 354	1 331	– 1,7	75,2	75,4	0,2	35 845	37 220	3,8
La Côte-de-Beaupré	11 927	12 089	1,4	78,3	78,5	0,2	40 812	41 916	2,7
Hommes	6 129	6 181	0,8	79,2	79,0	– 0,2	45 908	46 713	1,8
Femmes	5 798	5 908	1,9	77,3	78,0	0,7	36 879	38 062	3,2
La Jacques-Cartier	19 922	20 563	3,2	84,2	84,4	0,2	47 172	48 163	2,1
Hommes	10 379	10 661	2,7	85,0	84,8	– 0,2	57 132	57 978	1,5
Femmes	9 543	9 902	3,8	83,3	83,9	0,6	38 972	40 173	3,1
Québec	236 272	236 668	0,2	78,5	78,7	0,2	41 454	42 544	2,6
Hommes	120 782	120 858	0,1	80,3	80,3	0,0	46 137	47 416	2,8
Femmes	115 490	115 810	0,3	76,8	77,1	0,3	37 927	39 081	3,0
Portneuf	21 469	21 723	1,2	75,5	75,8	0,3	36 570	37 600	2,8
Hommes	11 467	11 578	1,0	77,7	77,7	0,0	41 667	43 200	3,7
Femmes	10 002	10 145	1,4	73,0	73,7	0,7	30 705	31 607	2,9
Capitale-Nationale	**303 822**	**305 249**	**0,5**	**78,3**	**78,6**	**0,3**	**40 897**	**41 936**	**2,5**
Hommes	156 344	156 844	0,3	80,1	80,1	0,0	45 866	47 070	2,6
Femmes	147 478	148 405	0,6	76,6	77,0	0,4	36 956	38 091	3,1
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la Capitale-Nationale se chiffre à 34,3 G$ en 2014, soit un dixième du PIB québécois. La Capitale-Nationale figure au troisième rang en termes d'importance économique, derrière Montréal (34,6 %) et la Montérégie (15,0 %).

L'économie de la région administrative enregistre une hausse de 1,2 % relativement à l'année précédente. Pour la première fois en trois ans, la Capitale-Nationale affiche une croissance moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 2,3 %). Néanmoins, le taux de croissance annuel moyen au cours des années 2007 à 2014 dans la Capitale-Nationale (+ 3,3 %) dépasse celui de l'ensemble du Québec pour la même période (+ 2,6 %).

Produit intérieur brut par industrie

Plus de 80,0 % du PIB de la Capitale-Nationale découle du secteur des services, dont la production s'élève à 28,4 G$ en 2014. Ce secteur augmente de 1,8 %, tandis que les industries productrices de biens reculent de 2,0 %. Dans l'ensemble du Québec, les deux secteurs évoluent au même rythme de 2,3 % en 2014. Le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2014 des secteurs se rapproche toutefois entre la Capitale-Nationale (secteurs des biens : + 1,4 % et secteur des services : + 3,7 %) et le Québec (secteurs des biens : + 1,5 % et secteur des services : + 3,1 %).

La décroissance du secteur des biens (– 2,0 %) découle notamment de la chute de la construction en 2014 (– 10,6 %) amoindrie par l'augmentation du groupe de la fabrication (+ 3,7 %). L'industrie des activités diverses de fabrication, qui constitue une base économique pour la Capitale-Nationale, voit sa production augmenter de 6,0 %, un taux nettement plus élevé que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 3,9 %). Son taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2014 (+ 3,7 %) est également plus élevé que celui du Québec (+ 2,5 %). En outre, l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et les services publics sont respectivement en hausse de 4,4 % et de 2,7 %, tandis que celle de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz diminue de 8,5 %.

Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers et les administrations publiques jouent un rôle important sur le plan économique dans la région. En plus d'être des bases économiques, ils occupent conjointement 35,7 % du PIB régional. Ces deux industries connaissent une hausse de leur production, respectivement de 2,6 % et de 1,0 % et ne cessent d'augmenter avec les années. Entre 2007 et 2014, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers augmente annuellement en moyenne de 3,9 %, et ce taux de croissance annuel moyen est de 4,4 % pour les administrations publiques. À l'exception des services d'enseignement en baisse de 1,5 %, les autres bases économiques du secteur des services croissent en 2014 : les soins de santé et l'assistance sociale (+ 2,7 %), le commerce de détail (+ 1,9 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 1,4 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 1,3 %) et l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 0,4 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Capitale-Nationale, 2007, 2013 et 2014

	2007r	2013er	2014e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**27 385 884**	**33 878 592**	**34 274 010**	**100,0**	**3,3**	**1,2**
Secteur de production de biens	**5 302 805**	**5 979 523**	**5 860 416**	**17,1**	**1,4**	**– 2,0**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	193 076	238 937	249 332	0,7	3,7	4,4
Cultures agricoles et élevage	118 750	156 322	158 191	0,5	4,2	1,2
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	39 017	49 727	57 633	0,2	5,7	15,9
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	35 649	59 340	54 325	0,2	6,2	– 8,5
Services publics	715 618	843 713	866 120	2,5	2,8	2,7
Construction	1 655 176	2 273 734	2 032 067	5,9	3,0	– 10,6
Fabrication	2 703 286	2 563 798	2 658 572	7,8	– 0,2	3,7
Fabrication d'aliments	264 273	279 647	300 073	0,9	1,8	7,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	25 870	29 096	0,1	...	12,5
Fabrication de produits en bois	x	146 514	156 629	0,5	...	6,9
Fabrication du papier	242 023	170 137	179 176	0,5	– 4,2	5,3
Impression et activités connexes de soutien	111 556	104 670	104 504	0,3	– 0,9	– 0,2
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	11 203	11 448	0,0	...	2,2
Fabrication de produits chimiques	155 597	162 742	168 748	0,5	1,2	3,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	125 975	78 150	80 337	0,2	– 6,2	2,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	193 715	125 156	129 478	0,4	– 5,6	3,5
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	208 046	253 068	261 514	0,8	3,3	3,3
Fabrication de machines	222 843	168 373	173 389	0,5	– 3,5	3,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	119 213	147 214	145 216	0,4	2,9	– 1,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	71 321	93 478	85 454	0,2	2,6	– 8,6
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	79 490	68 296	71 327	0,2	– 1,5	4,4
Activités diverses de fabrication	118 698	144 267	152 884	0,4	3,7	6,0
Secteur des services	**22 083 079**	**27 899 069**	**28 413 594**	**82,9**	**3,7**	**1,8**
Commerce de gros	1 105 544	1 307 942	1 319 903	3,9	2,6	0,9
Commerce de détail	1 698 089	2 014 575	2 052 496	6,0	2,7	1,9
Transport et entreposage	965 638	1 214 769	1 283 680	3,7	4,2	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	699 754	876 569	890 088	2,6	3,5	1,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4 971 007	6 350 494	6 517 437	19,0	3,9	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 513 330	2 126 593	2 154 506	6,3	5,2	1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	721 566	875 741	934 128	2,7	3,8	6,7
Services d'enseignement	1 908 642	2 299 858	2 265 370	6,6	2,5	– 1,5
Soins de santé et assistance sociale	2 477 280	3 114 004	3 196 879	9,3	3,7	2,7
Arts,spectacles et loisirs	218 529	284 523	285 553	0,8	3,9	0,4
Hébergement et services de restauration	989 730	1 064 799	1 079 984	3,2	1,3	1,4
Autres services, sauf les administrations publiques	571 293	688 481	698 457	2,0	2,9	1,4
Administrations publiques	4 242 676	5 680 723	5 735 113	16,7	4,4	1,0

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur croît légèrement de 0,3 % pour atteindre 46 773 $ en 2014, ce qui représente le cinquième plus élevé montant parmi les régions du Québec. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482$, ce qui constitue une élévation de 1,5 % relativement à l'année dernière.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

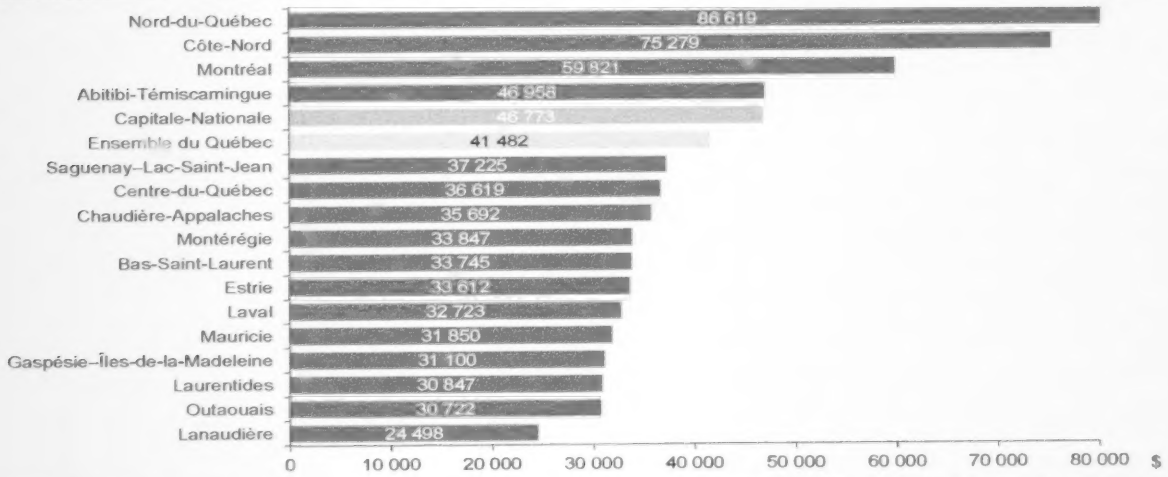

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,7 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans la Capitale-Nationale avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,3 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi qu'au recul du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible en 2014 est légèrement plus rapide que celui de la région et se situe à 1,5 %.

Avec un revenu disponible de 27 219 $ par habitant en 2014, la Capitale-Nationale continue de se classer au deuxième rang des régions administratives, devant la Côte-Nord (26 917 $), mais immédiatement derrière la Montérégie (27 246 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible par habitant atteint 26 046 $ par habitant, soit 1 173 $ de moins que dans la Capitale-Nationale.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2014

	Capitale-Nationale	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
		$/hab.	
Revenu primaire	**33 289**	**31 537**	**1 752**
Rémunération des salariés	26 417	24 790	1 627
Revenu mixte net	3 684	3 513	171
Revenu agricole net	23	71	– 49
Revenu non agricole net	1 868	1 743	125
Revenu de location	1 793	1 698	95
Revenu net de la propriété	3 187	3 234	– 47
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 133**	**8 235**	**898**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	85	107	– 22
Des sociétés financières	3 051	2 175	876
Des administrations publiques	5 971	5 890	81
Administration fédérale	2 623	2 600	23
Administration provinciale	1 641	1 776	– 135
Administrations autochtones	1	5	– 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 706	1 509	197
Des non-résidents	26	63	– 38
Moins:			
Transferts courants payés	**15 203**	**13 726**	**1 477**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	365	377	– 12
Aux sociétés financières	4 770	3 944	826
Aux administrations publiques	10 008	9 259	750
Impôts directs des particuliers	6 580	6 082	498
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 880	2 628	252
Autres transferts courants aux administrations publiques	548	548	– 0
Aux non-résidents	59	146	– 87
Égal :			
Revenu disponible	**27 219**	**26 046**	**1 173**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés de la Capitale-Nationale (26 417 $) demeure au-dessus de celle de l'ensemble du Québec (24 790 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus élevés.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus élevé dans la Capitale-Nationale (3 684 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Par contre, la Capitale-Nationale tire de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

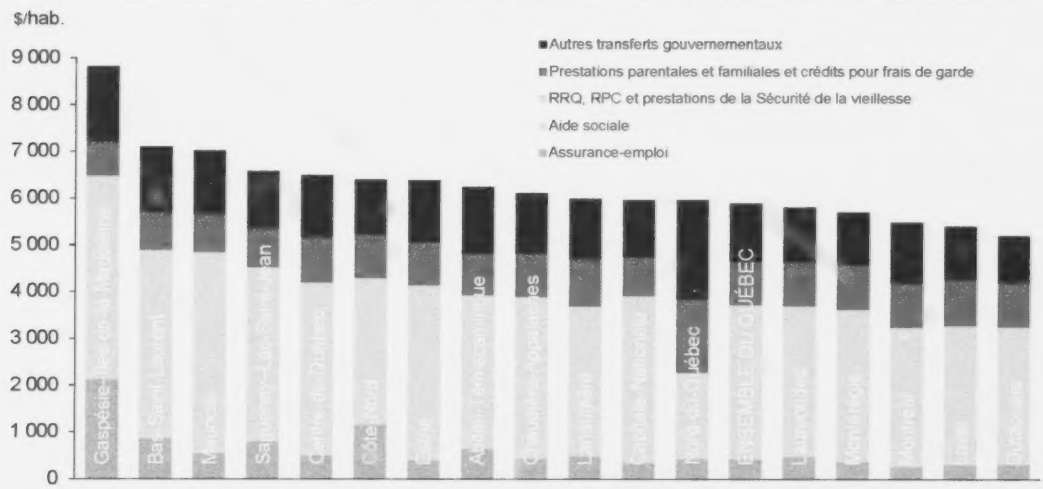

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 971 $ par habitant dans la région, soit 81 $ de plus que dans l'ensemble du Québec. Les transferts gouvernementaux sont plus importants dans la Capitale-Nationale en raison du fait que les résidents ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est plus âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, reflétant ainsi un taux de natalité plus faible.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont nettement plus élevés dans la Capitale-Nationale que dans l'ensemble de la province. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont plus importants dans la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec. Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les résidents de la Capitale-Nationale aux administrations publiques a augmenté légèrement entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents de la Capitale-Nationale ont cotisé, en moyenne, 4 770 $ à un régime de retraite d'un employeur, soit davantage que ceux de l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

Selon les données provisoires de 2014, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2013 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Charlevoix-Est et de Charlevoix, où il se contracte de 0,1 % et de 0,2 % respectivement. La MRC de la Côte-de-Beaupré (+ 2,4 %) se distingue en étant la seule dans la région à enregistrer un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec, sous l'effet d'une hausse marquée du revenu net de la propriété et de la rémunération des salariés.

Les inégalités de revenu demeurent relativement fortes entre les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale. Les deux MRC de l'est de la région, à savoir Charlevoix-Est (23 359 $) et Charlevoix (23 931 $), ont un revenu disponible largement inférieur à celles de La Jacques-Cartier (31 349 $) et de L'Île-d'Orléans (31 465 $). Le retard historique des deux MRC de l'est de la Capitale-Nationale s'explique principalement par la rémunération des salariés et le taux de travailleurs qui sont moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[r]	2014[p]	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
Charlevoix-Est	21 050	21 647	22 485	23 379	23 359	– 0,1	2,6
Charlevoix	22 037	22 247	23 726	23 979	23 931	– 0,2	2,1
L'Île-d'Orléans	30 033	30 227	32 400	31 352	31 465	0,4	1,2
La Côte-de-Beaupré	24 991	26 153	27 440	29 121	29 808	2,4	4,5
La Jacques-Cartier	27 676	28 808	29 198	30 937	31 349	1,3	3,2
Québec	24 842	25 350	26 128	26 732	27 087	1,3	2,2
Portneuf	22 197	23 357	24 501	25 256	25 608	1,4	3,6
Capitale-Nationale	**24 716**	**25 325**	**26 157**	**26 861**	**27 219**	**1,3**	**2,4**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'ailleurs, les résidents des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 200 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est dans La Jacques-Cartier (4 615 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de la Capitale-Nationale devraient atteindre 3,5 G$, en hausse de 7,6 %, suivant un recul de 16,6 % en 2014 et un gain de 17,1 % en 2013. La région représenterait ainsi 9,4 % du total québécois (37,3 G$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, la Capitale-Nationale arrive au sixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 21,8 % de l'investissement régional, sont en progression de 7,1 % en 2015, pour atteindre 766,8 M$, à la suite du recul de 32,4 % en 2014 et du gain de 62,6 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries contraste avec la baisse de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 5,3 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (478,9 M$), soit 62,5 % du total des industries productrices de biens et 13,6 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus des trois quarts de l'investissement régional (78,2 %), est en hausse de 7,8 % en 2015 et se chiffre à 2,8 G$, à la suite du recul de 10,8 % en 2014 et du gain de 6,1 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 12,0 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 1,5 G$ en 2015, soit 55,8 % du total des industries productrices de services et 43,7 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 34,8 % de l'investissement total, est en déclin de 12,3 % en 2015, pour s'élever à 1,2 G$, à la suite du recul de 35,0 % en 2014 et du gain de 43,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau des dix dernières années. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de la Capitale-Nationale représente 6,8 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent une progression de 22,5 % en 2015, pour s'établir à 2,3 G$, à la suite de l'augmentation de 5,5 % en 2014 et de la diminution de 4,3 % en 2013. La valeur en 2015 représente le plus haut niveau au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). La Capitale-Nationale accapare 11,9 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 64,0 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 36,0 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Capitale-Nationale, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$						%	
Industries productrices de biens	669,2	651,4	1 058,9	716,2	766,8	7,1	21,8	5,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	32,8	34,9	31,7	23,8	25,0	5,3	0,7	3,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	–	x	8,6	6,9	9,5	38,7	0,3	0,4
Services publics	351,9	391,7	757,2	503,3	478,9	– 4,8	13,6	7,8
Construction	120,6	x	144,2	63,9	102,9	61,0	2,9	9,4
Fabrication	164,0	137,2	117,2	118,4	150,5	27,1	4,3	3,7
Industries productrices de services	2 566,4	2 703,9	2 868,6	2 557,9	2 757,2	7,8	78,2	12,0
Commerce de gros	58,6	55,6	97,2	45,8	47,5	3,9	1,3	7,2
Commerce de détail	121,2	137,4	F	105,6	126,6	19,9	3,6	10,6
Transport et entreposage	147,6	247,0	208,1	107,7	104,7	– 2,8	3,0	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	112,7	91,6	71,8	55,2	84,3	52,5	2,4	5,7
Finance et assurances[3]	329,6	317,7	x	32,4	32,9	1,7	0,9	10,0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	143,8	176,5	577,9	502,5	251,1	– 50,0	7,1	14,8
Services professionnels scientifiques et techniques	62,3	43,9	54,7	40,8	35,6	– 12,8	1,0	10,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	1,3	0,8	x	4,8	6,3	31,0	0,2	10,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	55,0	54,5	x	22,5	20,5	– 8,8	0,6	11,1
Services d'enseignement	190,1	181,9	207,3	85,2	136,9	60,8	3,9	6,7
Soins de santé et assistance sociale	143,7	187,0	x	190,4	231,1	21,4	6,6	10,5
Arts, spectacles et loisirs	38,6	26,5	52,2	29,1	44,2	52,0	1,3	14,7
Services d'hébergement et de restauration	85,9	64,9	F	63,0	85,3	35,4	2,4	11,8
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	33,6	22,3	x	7,3	11,6	59,1	0,3	9,6
Administrations publiques[5]	1 042,4	1 096,3	927,0	1 265,6	1 538,6	21,6	43,7	18,1
Secteur privé	1 524,0	1 498,2	2 149,7	1 398,1	1 226,4	– 12,3	34,8	6,8
Secteur public	1 711,6	1 857,1	1 777,8	1 876,0	2 297,7	22,5	65,2	11,9
Construction	1 793,6	1 902,4	2 500,0	1 845,7	2 254,3	22,1	64,0	9,4
Matériel et outillage	1 442,0	1 453,0	1 427,6	1 428,4	1 269,7	– 11,1	36,0	9,4
Total	**3 235,6**	**3 355,3**	**3 927,5**	**3 274,0**	**3 524,0**	**7,6**	**100,0**	**9,4**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Capitale-Nationale atteint 1,4 G$ en 2015, en hausse de 6,6 % par rapport à 2014. La croissance s'observe dans les secteurs institutionnel (+ 132,7 %), industriel (+ 72,1 %) et commercial (+ 14,4 %), alors que le secteur résidentiel est en baisse (– 9,4 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Québec (59,0 %).

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Capitale-Nationale, 1999 à 2015

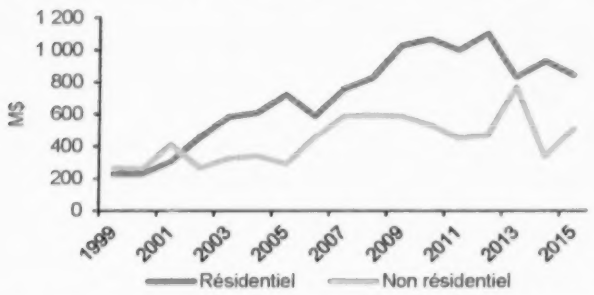

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Capitale-Nationale, 1999 à 2015

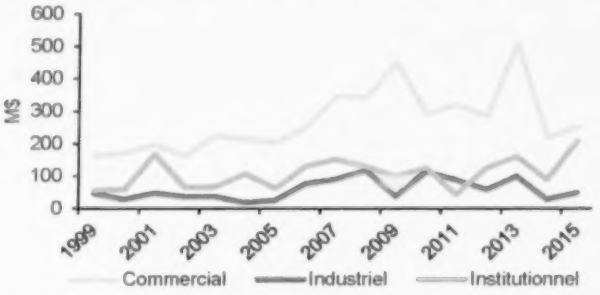

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

La valeur des permis de bâtir pour le secteur résidentiel dans la région de la Capitale-Nationale se chiffre à 841,6 M$ en 2015 et est inférieure à la moyenne des quatre dernières années (964,2 M$). Toutes les MRC de la région enregistrent une valeur inférieure à la moyenne de 2011-2014. Cependant, plusieurs municipalités sont en croissance; c'est le cas de Saint-Ferréol-les-Neiges dans la MRC de La Côte-de-Beaupré (17,2 M$, moyenne 2011-2014 : 14,0 M$) et de Stoneham-et-Tewkesbury dans la MRC de La Jacques-Cartier (40,1 M$, moyenne 2011-2014 : 28,5 M$).

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de la Capitale-Nationale ont autorisé la création de 4 948 nouveaux logements en 2015, comparativement à 4 890 en 2014 (+ 1,2 %). La MRC de Québec est la plus importante émettrice de permis de la région avec 3 814 nouveaux logements en 2015. La MRC de La Côte-de-Beaupré (210, moyenne 2011-2014 : 324) reste en dessous de sa moyenne des quatre dernières années. Dans cette MRC, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges connaît une bonne croissance (65, moyenne 2011-2014 : 42). Dans la MRC de la Jacques-Cartier, le nombre de logements est problement à son plus bas niveau depuis 2003 (436, moyenne 2011-2014 : 560). Malgré cela, la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury fait bonne figure en 2015 (172, moyenne 2011-2014 : 115). Dans la MRC de L'Île-d'Orléans, la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, après avoir accordé très peu de permis pour de nouveaux logements en 2013 (2) et 2014 (1), voit son nombre de nouveaux logements augmenter à 36 en 2015. La MRC de Portneuf affiche son plus bas niveau depuis 2008 (382, moyenne 2011-2014 : 493). Par contre, le nombre de nouveaux logements de la municipalité de Saint-Marc-des-Carrières de cette MRC est à son plus haut niveau (26, moyenne 2011-2014 : 15).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Capitale-Nationale, 1999-2015

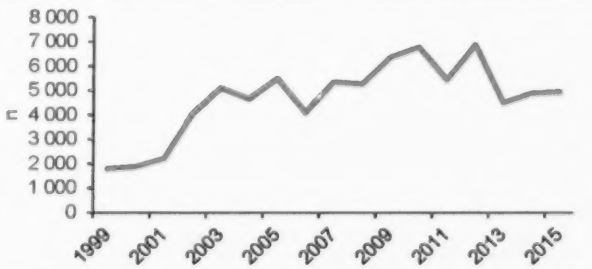

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
Charlevoix-Est[1]	58	58	56	47	35	55
Charlevoix[1]	34	36	26	80	24	44
L'Île-d'Orléans	70	60	19	20	47	42
La Côte-de-Beaupré[1]	434	341	316	203	210	324
La Jacques-Cartier	550	631	512	545	436	560
Québec	3 794	5 090	3 159	3 574	3 814	3 904
Portneuf	498	648	404	421	382	493
Capitale-Nationale	**5 438**	**6 864**	**4 492**	**4 890**	**4 948**	**5 421**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Malgré la hausse en 2015, le secteur commercial se trouve, avec 251,6 M$, toujours en dessous de sa moyenne de 2011 à 2014 (333,3 M$). Dans quatre MRC de la région, soit Charlevoix-Est, Charlevoix, La Côte-de-Beaupré et La Jacques-Cartier, les municipalités ont accordé des permis de bâtir commerciaux pour une valeur supérieure à la moyenne des quatre dernières années.

Le secteur industriel connaît une importante hausse en 2015 alors que la valeur atteint 48,6 M$; en 2014, ce secteur avait enregistré sa valeur la plus faible depuis 1998. Dans trois MRC, la valeur des permis industriels est supérieure à la moyenne des quatre dernières années : L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré et Portneuf.

Le secteur institutionnel est à son plus haut niveau en 2015 avec 208,4 M$, valeur largement au-dessus de la moyenne des quatre dernières années (104,8 M$). La MRC de Charlevoix se distingue avec un résultat très supérieur à la moyenne 2011-2014, et c'est surtout grâce aux performances de la municipalité de Baie-Saint-Paul (119,8 M$, moyenne 2011-2014 : 3,7 M$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
Charlevoix-Est[1]	14 135	16 079	7 224	5 555	535	3 117	1 136	4 913
Charlevoix[1]	12 751	12 843	18 833	4 818	276	680	119 827	3 768
L'Île-d'Orléans	10 796	12 980	55	477	1 368	815	90	530
La Côte-de-Beaupré[1]	60 536	73 579	11 431	5 655	4 226	1 236	3 097	3 796
La Jacques-Cartier	120 387	139 927	34 954	6 886	670	7 178	15 768	4 762
Québec	552 618	618 466	175 012	301 708	34 805	49 820	63 309	79 849
Portneuf	70 371	90 312	4 041	8 216	6 705	5 114	5 127	7 152
Capitale-Nationale	**841 594**	**964 185**	**251 550**	**333 314**	**48 585**	**67 960**	**208 354**	**104 770**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de la Capitale-Nationale, le nombre de médecins s'établit à 2 211, soit un ratio de 3,0 médecins pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi au quatrième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

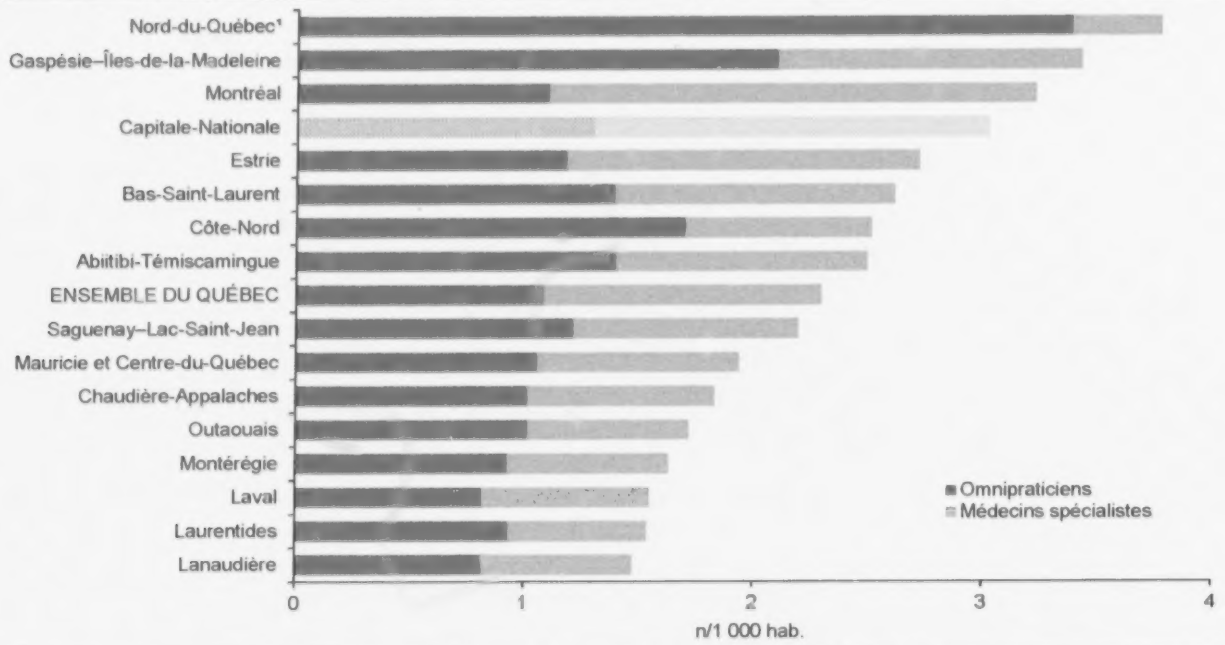

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 7,4 % dans la région de la Capitale-Nationale. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne tant les spécialistes (+ 7,8 %) que les omnipraticiens (+ 6,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Capitale-Nationale	**2 059**	**2 211**	**7,4**	**2,93**	**3,02**	**0,08**
Omnipraticiens	888	949	6,9	1,27	1,30	0,03
Spécialistes	1 171	1 262	7,8	1,67	1,72	0,05
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 13 192 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 2,7 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche particulièrement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 30,3 %) et, dans une moindre mesure, les infirmières auxiliaires (+ 7,2 %). À l'inverse, une décroissance est observée chez les infirmières (– 9,2 %) et les préposées aux bénéficiaires (– 0,8 %). Malgré l'augmentation de l'effectif dans son ensemble, le nombre d'intervenants pour 1 000 habitants accuse un déclin durant cette période (– 1,6 %), en raison d'une croissance plus rapide de la population.

Tableau 7.2

Efectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Capitale-Nationale	**12 846**	**12 953**	**13 156**	**13 260**	**13 192**	**2,7**
Infirmières	4 795	4 710	4 639	4 578	4 355	– 9,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	2 295	2 415	2 558	2 738	2 991	30,3
Infirmières auxiliaires	1 669	1 744	1 824	1 823	1 790	7,2
Préposées aux bénéficiaires	4 087	4 084	4 135	4 121	4 056	– 0,8
Nombre pour 1 000 habitants[3]	18,30	18,22	18,31	18,26	18,00	– 1,6
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 6 536 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de la Capitale-Nationale est de 68,5 %. Les taux semblent en diminution depuis les résultats de la cohorte 2006. Les étudiants des établissements de la Capitale-Nationale affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Capitale-Nationale est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2009 où il s'élève à 13,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 74,2 % contre 61,0 % chez les étudiants.

Des 3 755 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 74,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 1 989 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 68,3 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (792 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (42,9 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de la Capitale-Nationale, 6,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (68,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (6,8 %) porte à 75,3 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Capitale-Nationale, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**75,5**	**75,5**	**74,3**	**74,0**	**74,1**
Hommes	69,8	67,3	67,7	68,0	68,0
Femmes	79,5	81,6	78,9	78,2	78,5
Technique	**66,8**	**67,8**	**70,9**	**69,7**	**68,3**
Hommes	60,8	62,0	65,2	64,3	60,7
Femmes	70,5	71,3	74,3	73,4	73,8
Accueil ou transition	**44,4**	**46,7**	**40,7**	**41,3**	**42,9**
Hommes	35,1	43,0	33,2	30,5	34,1
Femmes	54,9	51,0	49,2	52,6	51,9
Ensemble des programmes	**70,2**	**70,5**	**69,9**	**69,1**	**68,5**
Hommes	**63,4**	**63,0**	**62,6**	**61,9**	**61,0**
Femmes	**74,9**	**75,8**	**75,1**	**74,4**	**74,2**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 2 717 bacheliers proviennent de la région de la Capitale-Nationale (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de la Capitale-Nationale voit le nombre de bacheliers faiblement augmenter à un taux annuel moyen de 0,5 % (passant de 2 654 à 2 717), alors qu'au Québec il a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. La région de la Capitale-Nationale connaît une forte hausse entre 2012 et 2013 (+ 13,5 %), soit un pourcentage comparable à l'augmentation observée au Québec (+ 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Capitale-Nationale	**2 654**	**2 570**	**2 422**	**2 440**	**2 393**	**2 717**	**13,5**	**0,5**	**100,0**
Hommes	1 038	994	943	938	949	1 093	15,2	1,0	40,2
Femmes	1 616	1 576	1 479	1 502	1 444	1 624	12,5	0,1	59,8
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 59,8 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de la Capitale-Nationale enregistre une stabilité du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 1 616 à 1 624. À l'instar du Québec (+ 11,6 %), l'année 2013 génère une croissance marquée du nombre de diplômées dans la région (+ 12,5 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Capitale-Nationale, cette proportion de diplômés est légèrement moindre que celle du Québec en 2013 (63,4 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant pratiquement la même proportion de nouveaux diplômés (20,6 %) que celle de la province.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Capitale-Nationale, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	11,7	22,5	61,0	4,8	2 654
2009	12,1	20,6	62,5	4,9	2 570
2010	12,7	20,1	62,3	5,0	2 422
2011	13,3	20,3	62,5	3,9	2 440
2012	13,9	20,0	61,6	4,4	2 393
2013	11,8	20,6	63,4	4,1	2 717
Hommes					
2008	4,2	39,8	52,0	3,9	1 038
2009	5,1	35,4	55,6	3,8	994
2010	5,2	35,8	54,7	4,2	943
2011	4,4	37,0	56,1	2,6	938
2012	5,8	34,6	56,0	3,7	949
2013	5,2	34,0	57,3	3,5	1 093
Femmes					
2008	16,5	11,4	66,8	5,3	1 616
2009	16,4	11,2	66,8	5,5	1 576
2010	17,4	10,0	67,1	5,5	1 479
2011	18,9	9,9	66,4	4,7	1 502
2012	19,2	10,5	65,4	4,9	1 444
2013	16,3	11,6	67,6	4,6	1 624

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Capitale-Nationale en 2013, la proportion est de 67,6 % chez les femmes et de 57,3 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (16,3 % f c. 5,2 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (11,6 % f c. 34,0 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Capitale-Nationale obtiennent leur diplôme en 2013 en majorité de l'Université Laval (72,7 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université du Québec à Rimouski décerne les diplômes à 5,2 % des bacheliers de la région et l'Université du Québec à Montréal à 3,9 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Capitale-Nationale, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	69,9	69,7	70,4	72,7	71,8	72,7
Université de Montréal	%	5,2	5,1	5,3	4,3	5,1	3,6
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,9	0,7	0,5	0,8	0,5	0,7
École Polytechnique de Montréal	%	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,5
Université de Sherbrooke	%	2,9	3,3	3,3	2,9	2,4	2,5
Université du Québec à Montréal	%	5,0	4,5	3,7	3,6	3,2	3,9
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,1	3,5	3,1	2,9	3,5	2,8
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,2	1,0	0,7	1,1	0,7	1,1
Université du Québec à Rimouski	%	4,5	5,1	5,7	4,6	5,4	5,2
Université du Québec en Outaouais	%	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	0,2	0,2	0,6	—	—	0,7
École de technologie supérieure	%	2,3	1,8	1,1	1,8	1,8	1,6
Télé-université	%	0,8	0,9	0,4	0,5	0,9	0,6
Université McGill	%	1,5	2,1	2,6	1,6	2,1	1,8
Université Concordia	%	1,2	1,2	1,7	1,8	1,1	1,8
Université Bishop's	%	0,3	0,3	0,2	0,5	0,6	0,3
Total	**n**	**2 654**	**2 570**	**2 422**	**2 440**	**2 393**	**2 717**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de la Capitale-Nationale regroupe sur son territoire 53 salles de spectacles, une soixantaine d'institutions muséales[1], 36 librairies et 46 écrans répartis dans 6 cinémas. Cette région compte ainsi 30 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre presque équivalent à celui calculé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux institutions muséales (8,3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (4,9 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (6,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Capitale-Nationale, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	49	53	8,3	7,2	7,8
Institutions muséales[2]	64	61	14,0	8,3	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	37	35	9,6	4,8	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	28	29	4,2	4,0	8,4
Librairies	42	36	10,5	4,9	4,2
Cinémas et ciné-parcs	6	6	6,1	0,8	1,2
Écrans	41	46	6,3	6,3	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

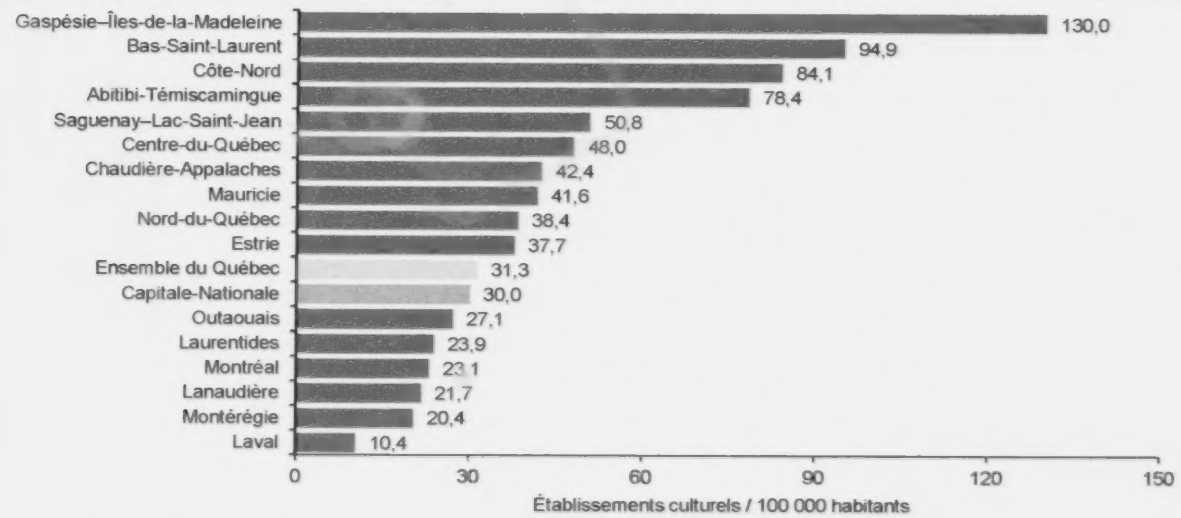

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (1 138 entrées par 1 000 habitants), des cinémas (2 898 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (3,183 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Capitale-Nationale		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	1 815	2,5	2,5	2,1	2,1	10,6
Entrées	n	833 698	1 317,3	1 137,7	818,2	827,6	12,3
Assistance des cinémas							
Entrées	n	2 123 473	3 286,4	2 897,8	2 594,8	2 295,9	11,3
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	2 332 108	3 216,2	3 182,6	1 740,4	1 676,9	16,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	51 543 458	79 417,9	70 339,9	54 227,5	48 414,1	13,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Parc marin
Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)
Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités,

éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Capitale-Nationale

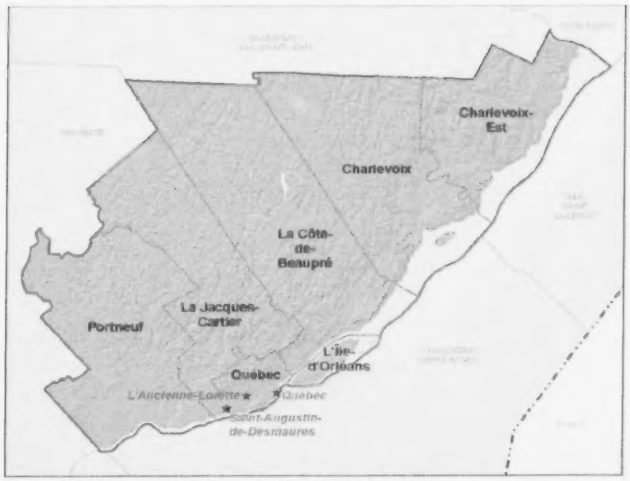

Superficie en terre ferme (2013) : 18 644 km²
Population (2015ᵖ) : 737 455 habitants
Densité de population : 39,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Québec 542 047 habitants
- Saint-Augustin-de-Desmaures 19 105 habitants
- L'Ancienne-Lorette 17 127 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Hébergement et services de restauration

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Capitale-Nationale

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵖ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Charlevoix-Est	15 987	– 5,4	..	69,2	..	..	23 359	– 0,1	4,6
Charlevoix	13 315	– 1,6	..	73,3	..	..	23 931	– 0,2	2,9
L'Île-d'Orléans	6 544	– 7,5	..	80,6	..	..	31 465	0,4	18,1
La Côte-de-Beaupré	27 246	7,8	..	78,5	..	..	29 808	2,4	2,9
La Jacques-Cartier	41 494	25,3	..	84,4	..	..	31 349	1,3	2,2
Québec	580 639	8,8	..	78,7	..	..	27 087	1,3	5,0
Portneuf	52 230	11,8	..	75,8	..	..	25 608	1,4	4,4
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui

pour le Québec de demain

Capitale-Nationale

Superficie en terre ferme (2013)	18 644 km²
Population totale (2015[P])	737 455 hab.
Densité de population	39,6 hab /km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	11,8 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	4,8 %
Emploi (2015)	400,9 k
Taux d'activité (2015)	68,2 %
Taux d'emploi (2015)	65,0 %
Taux de chômage (2015)	4,7 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	46 773 $
Revenu disponible par habitant (2014)	27 219 $
Dépenses en immobilisation (2015)	3 524 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	3,02
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	68,5 %

Institut de la statistique Québec